

ABONNEMENT.

30 fr.
16
8
Poste:
35 fr.
18
10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
en envoyant un mandat
sur la poste.
chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, s. . . 20 c
Réclames, 30
Faits divers, 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 21 JANVIER

A QUI LE TOUR?

Obligatoire après la nomination de M. Paul Bert à la résidence de Hué, qui va par-
raître incessamment au Journal officiel, le
rappel du général de Courcy n'est plus
qu'une affaire de quelques jours.

Le commandant en chef du corps expé-
ditionnaire va rentrer en France par l'un
des prochains paquebots du service de Co-
chinchine.

Le général de Courcy est le sixième per-
sonnage qui disparaît dans le gouffre tonki-
nois: le Tonkin use vite les hommes qu'on
y expédie.

Après le pauvre commandant Rivière, ce
fut d'abord le général Bouët. Au général
Bouët succéda M. Harmand, — un Saumu-
rois, hélas! — ex-médecin de seconde classe,
qui possédait tous les pouvoirs civils, mili-
taires et diplomatiques.

Puis nous voyons, dans une période qui
embrasse moins de deux ans, le gouverne-
ment appeler successivement quatre offi-
ciers généraux de l'armée de terre ou de
mer au commandement supérieur de nos
forces dans l'Extrême-Orient. C'est l'amiral
Courbet, remplacé au lendemain de son
glorieux exploit de Son-Tay par le général
Millot. C'est le général Brière de l'Isle, rem-
placé lui-même quelques mois après par le
général de Courcy.

Maintenant voilà le général de Courcy, en
disgrâce, remplacé à son tour par un cou-
reur de chiens de second ordre.

Ainsi la moyenne de la durée des grands
chefs envoyés au Tonkin n'est pas tout à
fait de six mois.

Ils ont juste le temps de faire le voyage,
aller et retour, de commencer à connaître
le pays, ses mœurs et ses habitants, et, au
moment où ils vont réparer les erreurs in-
séparables d'un début aussi difficile, ils ont
cessé de plaire au gouvernement qui les

rappelle et les remplace par des hommes
nouveaux.

Telle est la politique coloniale du régime
actuel. Quatre chefs en moins de deux ans,
d'inégale valeur sans doute, mais tous in-
vestis des mêmes pouvoirs et chargés de la
conduite de la même opération, à 3,000
lieues de la métropole, dans des conditions
particulièrement difficiles, qui obligent le
plus souvent chacun d'entre eux à ne pren-
dre conseil que de lui-même et à appliquer
ses propres idées, qui ne sont point celles
de son prédécesseur.

Et l'on s'étonne qu'il n'y ait aucune suite
dans les plans, qu'il surgisse des différences
d'appréciation continuelles dans le but final
et dans les moyens d'y parvenir, qu'il y ait
divergence dans les vues, contradiction dans
les mesures, incohérence dans les mouve-
ments, saccades et à-coups perpétuels, qui
rendent stériles les efforts et font qu'on pié-
tine et qu'on patauge, sans aboutir à aucun
résultat décisif.

Et, pour finir, au moment où les nouvel-
les de l'Annam sont médiocres et celles du
Cambodge tout à fait mauvaises, on envoie
là-bas, où il n'y a que deux forces sur les-
quelles nous puissions compter, l'armée et
les missionnaires, non-seulement un civil,
mais un athée enragé d'irréligion.

M. Paul Bert ne sera pas arrivé depuis
quinze jours que, forcément, il sera en
mauvais termes avec les généraux qui res-
tent là-bas; ses façons grossières de pédant
mal élevé, son ignorance des hommes et des
choses d'Extrême-Orient, ne peuvent man-
quer de produire des conflits.

Quant aux missionnaires, quelles rela-
tions peuvent-ils avoir avec ce bas et gros-
sier persécuteur?

Lorsque cet homme aura entraîné quel-
que désastre, on le rappellera et il sera rem-
placé à son tour.

Nous croyons n'avoir pas six mois à atten-
dre pour que le Paul Bert soit usé jusqu'à
la corde; et déjà l'on peut se poser la ques-
tion: A qui le tour?

Et la République veut faire de la politique

coloniale et des conquêtes à l'extrémité du
monde! Quelle misère et quelle bêtise!

H. DE BRÉHALLES.

RÉPONSE DE M. DE BISMARCK
A LÉON XIII

M. de Schlozer, ministre de Prusse près le Saint-
Siège, a remis dimanche soir au Pape la lettre sui-
vante:

Berlin, 13 janvier 1886.

« SIRE,

» La gracieuse lettre dont Votre Sainteté
m'a honoré, ainsi que la haute décoration
qui l'accompagnait, m'ont causé une grande
joie, et je prie Votre Sainteté de daigner re-
cevoir l'expression de ma profonde grati-
tude.

» Toute marque d'approbation se ratta-
chant à une œuvre de paix à laquelle il m'a-
vait été donné de collaborer est pour moi
d'autant plus précieuse, en raison de la
haute satisfaction qu'elle cause à Sa Majesté,
mon Auguste Maître.

» Votre Sainteté a dit dans sa lettre que
rien ne répond mieux à l'esprit et à la na-
ture du Pontificat, que la pratique des œu-
res de paix.

» C'est par cette même pensée que j'ai
été guidé en priant Votre Sainteté d'accep-
ter le noble emploi d'arbitre du différend
pendant entre l'Allemagne et l'Espagne, et
en proposant au gouvernement espagnol de
nous en remettre de part et d'autre à la dé-
cision de Votre Sainteté.

» La considération du fait que les deux
nations ne se trouvent pas dans une situa-
tion analogue par rapport à l'Eglise qui vé-
nère en Votre Sainteté son chef suprême,
n'a jamais affaibli ma ferme confiance dans
l'élévation des vues de Votre Sainteté qui
m'assureraient la plus juste impartialité de
son verdict.

» Les relations de l'Allemagne avec l'Es-
pagne sont telles, par leur nature, que la
paix qui règne entre ces pays n'est menacée
par aucune divergence permanente de leurs
intérêts, ni par des rancunes résultant de

leur passé, ou des rivalités inhérentes à leur
situation géographique. Leurs bonnes rela-
tions habituelles ne sauraient être troublées,
sinon par des causes fortuites ou par des
malentendus.

» Il y a donc tout lieu d'espérer que l'ac-
tion pacifique de Votre Sainteté aura des
effets durables, et, parmi ceux-ci, je compte
en première ligne le souvenir reconnaissant
que les deux parties garderont envers l'Au-
guste médiateur.

» En ce qui me concerne, je saisirai tou-
jours, et avec empressement, toute occasion
que l'accomplissement de mes devoirs en-
vers mon Maître et envers ma Patrie me
fournira, pour témoigner à Votre Sainteté
ma vive reconnaissance et mon très-humble
dévouement.

» Je suis avec le sentiment du plus pro-
fond respect, Sire, de Votre Sainteté, le très-
humble serviteur.

» V. BISMARCK. »

Cette lettre est un véritable événement.

On remarquera tout d'abord que le chan-
celier de l'Empire d'Allemagne traite le Saint-
Père comme un souverain et comme un
souverain temporel. Ce seul fait est des plus
considérables étant donnée la situation faite
à la Papauté par le gouvernement italien.

La reconnaissance dont M. de Bismarck
assure Léon XIII, de la part du gouverne-
ment impérial, pour l'œuvre de paix qu'il a
bien voulu accomplir, est également digne
d'attention, ainsi que la protestation qu'il
fait de saisir toujours avec empressement
toutes les occasions que l'accomplissement
de ses devoirs envers son Maître et envers sa
Patrie lui fournoira pour témoigner cette re-
connaissance.

Il y a dans cette lettre un avertissement,
peut-être, donné à l'Italie et, en même
temps, une leçon aux prétendus hommes
d'Etat qui nous gouvernent et qui font de la
destruction du Concordat, ainsi que de la
guerre à la religion, la base même de leur
politique.

1 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

EXIL!

PAR M. DU CAMPFRANC

Et puis Lénil, avec sa lampe, vint rompre le
charme mélancolique, tout à la fois doux et amer,
de cette soirée d'été. La lampe répandit sa clarté
dans la chambre, et nous quittâmes le balcon.
Dans cette chambre, en grand désordre, nous
apparurent des caisses de toutes sortes; puis, jetées
sur le dossier d'un fauteuil, deux pelisses doublées
de fourrure. Leur vue me fit sourire et pleurer.
Elles me rappelaient le prochain voyage, et je me
disais:

— Est-ce bien toi, Nadéje, qui, d'ici peu de
jours, sera transportée dans les lointaines contrées;
toi, pauvre atome, tu vas te rendre aux extrémités
de la terre, tu vas quitter le chaud pays de France
pour les glaces sibériennes.

En cet instant rentrait ma mère. Sa promenade
sur la grève était achevée; elle avait sans doute
fait ses adieux au vieux pays breton, puis aussi,
elle avait été prier à Notre-Dame-de-la-Bonne-Garde,
la petite chapelle antique, toute rongée de mousse,
seule toujours, fermée et mystérieuse au milieu de

la falaise dénudée où, le soir, dit-on, courent les
korrigans et les feux follets.

Ma mère revenait en s'appuyant au bras de
notre vieil ami. J'entendais distinctement, par la
fenêtre, restée ouverte, sa voix claire, basse cepen-
dant, mais que rendait très-pure le grand silence de
la nuit.

— Oui, amiral, disait-elle, croyez-le bien, ce
n'est pas seulement l'amour que je porte au comte
de Rudzen qui m'entraîne à le rejoindre, mais
c'est aussi le devoir. Aux jours de l'épreuve, sur-
tout, la femme chrétienne doit se montrer fidèle:
celle qui craint de partager les peines, c'est qu'elle
ne sait pas aimer.

Ils gravissaient le perron. Bientôt leurs pas
résonnèrent sous la voûte du grand escalier; puis
la portière fut soulevée, et les promeneurs prirent
place devant le guéridon. La soirée se passa en
famille. On parla longuement des difficultés du
voyage. L'amiral de Stève donnait de sages
conseils, et nous notions, sur un carnet, les pré-
cieux renseignements. A dix heures, notre excel-
lent ami nous quitta; et, dans la chambre vive-
ment éclairée, je restai seule avec ma mère, la
regardant avec admiration.

Sous la lampe, son profil se découpait délicat et
pur. Un détachement absolu se lisait sur son
visage. Pourtant, de ses mains effilées et agiles,
elle mettait, en rouleaux, toute une richesse de

pièces d'or; elle attachait aussi, les uns aux autres,
de nombreux billets de banque, produit de nos
ventes successives.

Sur le guéridon scintillaient sa rivière de dia-
mants aux eaux limpides, son collier de rubis
brillant comme une flamme, ses émeraudes d'une
belle nuance verte, ses opales aux doux reflets
comme une lumière d'étoile. Gravement, longue-
ment, elle considéra ces pierreries, seule richesse
que nous eussions emportée de Pologne, ces pier-
reries enchâssées dans l'or fin ou dans le vieil
argent; puis, levant légèrement les épaules, dans
un geste d'indifférence:

— Que m'importent ces trésors! sembla-t-elle
dire. Beaux diamants qui, si longtemps, avez paré
les comtesses de Rudzen, allez maintenant scintil-
ler dans d'autres écrins; allez faire sourire d'autres
femmes.... Rendez-les séduisantes... rendez-les
joyeuses... Moi, je ne vous regretterai jamais, car
j'ai choisi la bonne part: Sécher les larmes de
celui que j'aime.

Pourtant, prise d'inquiétude, soudainement je
vis changer l'expression de ses traits. Son œil
s'agrandit comme s'il interrogeait; puis, d'un signe
m'appelant, et me montrant les bijoux:

— Ces bijoux de famille sont ton patrimoine,
Nadéje, ils devraient t'appartenir un jour. Ai-je le
droit de les sacrifier?... J'oubliais ta jeunesse;
j'oubliais que, pour toi, l'avenir sera long.

Elle attendait anxieusement ma réponse. Pou-
vais-je me montrer moins généreuse, moins désin-
téressée que ne l'était ma bonne mère?

— N'hésitez pas, m'écriai-je; changez en or, en
beaucoup d'or, toutes ces pierres froides et inutiles.
Qu'est-ce qu'un plaisir de vanité auprès de cette
immense joie: revoir et consoler mon père?

— Tu veux, Nadéje... Tu consens à la vente?

— Je veux. Je consens.

Ses yeux rayonnèrent. Vivement elle m'attira
près d'elle, et, toutes deux, silencieuses, immo-
biles, nous restâmes à contempler les bijoux. Ils
nous disaient les fêtes d'autrefois; mais que nous
impartaient les fêtes! Leur murmure semblait
monter dans le passé; puis, graduellement, il
venait s'éteindre dans le silence du manoir breton.
C'était un silence grave et recueilli. Les étoiles
continuaient de briller dans l'azur. Par la fenêtre,
toujours ouverte, une fraîcheur délicieuse nous
parvenait, et, la main dans la main, le cœur très-
attendri, nous nous laissions aller à la douceur de
vivre, de songer et d'espérer.

Août 18...

O France, chère France, chère Bretagne, quel
souvenir vous me laisserez! Il me semble que
c'était hier, ce départ de Kerlis. Je nous vois tous,
dans la chapelle. Nous étions réunis devant l'image
de Notre-Dame-de-la-Bonne-Garde. D'un pas chan-
celant notre vieux recteur monta les degrés de

Chronique générale.

M. GRÉVY EN ACCUSATION.

La seule commission qui ait pu se réunir lundi a repoussé la proposition de M. Michelin tendant à rechercher les responsabilités du Tonkin depuis ses origines jusqu'à ce jour en vue d'une mise en accusation. Il ne faut pas jeter de nouveaux bâtons dans les roues du char de la concentration qui est déjà suffisamment embourbé.

Toutefois, la commission a chargé M. Guyot-Dessaigne de formuler dans son rapport les plus expresses réserves touchant le droit qui appartient au pays seul de statuer par l'entremise de ses représentants sur la question de paix ou de guerre.

Or, formuler dans ces conditions ces réserves expresses, c'est déclarer implicitement qu'en ce point capital la constitution a été violée. Et qui a la garde de la Constitution ? M. Grévy. C'est donc M. Grévy que visent les réserves de la commission. C'est M. Grévy qui est mis en accusation. On peut compter qu'il se grâciera lui-même. Mais tout cela revient à dire qu'il n'y a pas plus de foi que de loi dans la République.

Quand ils se mêlent de donner des renseignements qui intéressent tant de familles, les journaux officieux devraient au moins se mettre d'accord.

La République française a donné des détails relatifs au rapatriement des troupes du corps expéditionnaire, et voici que la France les déclare inexacts.

Si nous en croyons ce journal, qui est en mesure d'être bien informé par ses amis de cabinet, aucune décision n'a encore été prise à l'état-major général.

Le général de division qui commandera définitivement le corps d'occupation n'est pas encore désigné.

C'est seulement à titre intérimaire et en sa qualité de plus ancien divisionnaire que le général Warnet va en prendre le commandement.

On télégraphie de Limoges que M. Leboeuf, préfet de la Haute-Vienne, est mort l'avant-dernière nuit, à deux heures, d'une attaque de goutte. Quoique gravement malade, M. Leboeuf, qui se trouvait mieux mardi, avait expédié les affaires de son département et on avait bon espoir de le voir se rétablir.

La candidature de M. Ranc sera probablement posée dans les Deux-Sèvres, où la mort de M. Ganne vient de laisser un siège vacant.

M. Develle, ministre de l'agriculture, a déclaré à la commission chargée d'examiner les propositions de relèvement des droits sur les céréales qu'il n'avait rien à reprendre des déclarations qu'il avait faites dans la précé-

l'autel, et la messe commença.

A genoux, pour la dernière fois peut-être, dans le sanctuaire antique, nous prîmes de toute notre âme; puis le bon pasteur, s'approchant de la balustrade, vint offrir, à notre adoration, le Sauveur caché sous les voiles des Saintes Espèces.

« Que le corps précieux et le sang de Jésus-Christ gardent vos âmes pour la vie éternelle. »

Et ses mains tremblantes pesaient, sur nos lèvres, la Divine Hostie, le pain des voyageurs, l'ami des affligés.

Alors vinrent les longs adieux au tombeau de mon aïeul. Une dernière fois, nos yeux noyés de larmes admirèrent, pour ne plus les oublier, la mer immense et les falaises diaprées; puis nos cœurs s'émuèrent aux sanglots de Pierre, à ceux d'Isabelle et d'Yvonne; les derniers baisers s'échangèrent. Lénik, l'amiral de Stève, pleuraient avec nous. Enfin, ce fut le départ.

Notre premier arrêt important eut lieu à Paris. Avant de quitter la France nous voulions connaître Mme Nariska, la mère de Serge. Je savais, par son fils, qu'en la voyant pour la première fois, la correction impossible de ses traits, leur expression austère avaient quelque chose d'imposant, mais qu'on sentait bien vite la bonté sous cette apparente froideur.

(A suivre.)

dente Chambre au sujet de la nécessité d'une protection à accorder à l'agriculture; mais aujourd'hui il estime qu'il est impossible de voter un nouveau relèvement de droits avant de savoir quel est l'effet produit par la loi votée l'année dernière, actuellement en effet.

On ne peut encore, faute de documents, préciser l'effet de cette loi. Il y a donc une étude préalable à laquelle il faut se livrer et qu'il compte faire en conviant la commission à la faire avec lui.

LES FONDS SECRETS

On sait qu'il y a une proposition tendant à nommer une commission parlementaire de contrôle pour l'emploi des fonds secrets.

M. de Freycinet accepte le contrôle de l'emploi des fonds secrets pour les services intérieurs qui relèvent de la politique générale et de l'administration, mais il la refuse en ce qui touche les services de politique extérieure et la police de sûreté.

La République française annonce que M. le général Warnet est chargé de procéder au rapatriement par échelons de 12,000 hommes de troupes appartenant au corps expéditionnaire du Tonkin.

Le mouvement de rapatriement commencerait en février.

CE QUE COUTE M. PAUL BERT

Le nouveau résident général à Hué jouira d'un traitement de 5,000 fr. par mois. De plus une allocation de 20,000 fr. lui sera donnée comme frais de premier établissement.

A ce prix-là, il n'est pas étonnant que M. Paul Bert préfère la vice-royauté du Tonkin à son seul siège de député.

C'est vraiment cher. Il ne se passe guère de jours maintenant sans qu'il ne soit commis un ou plusieurs assassinats.

A Paris, la série de la semaine a commencé dans la nuit de lundi à mardi. Vers 4 heures et demie, dans un hôtel garni de la rue de Charenton, un nommé Georges Evrat, garçon marchand de vin, a tué sa femme à coups de tranchet.

Le cadavre de la victime a été envoyé dans la journée de mardi à la Morgue. Son meurtrier est au dépôt.

En province, un parricide a été commis à Puységui (Gironde).

M. Fournier, propriétaire, a été assassiné par son fils à coups de barre de fer.

ASSASSINAT DU PRÉFET DE L'EUROPE.

D'après les nouvelles communiquées hier matin, la justice aurait constaté que le criminel devait avoir à Mantes un complice qui l'y attendait et qui a servi à dépister les recherches.

Un restaurateur de Mantes, M. P..., a déclaré que l'individu qui a été vu à la gare, et que l'on croit être le meurtrier, est venu le soir du meurtre manger chez lui. Il était accompagné d'un homme fort distingué et vêtu comme un gentleman, qui a soldé la dépense.

D'après cette déclaration, on le voit, le crime ne serait point l'œuvre d'un seul individu.

Le monsieur « bien mis », comme le dénomme le restaurateur en question, n'est point, ainsi que l'a fait son complice, revenu le soir à Paris; il est resté à Mantes. On ignore si, depuis, il en est reparti.

D'après le *Voltaire*, contrairement aux assertions de plusieurs journaux, il a été impossible de reconstituer la journée du préfet de l'Eure durant les mercredis qu'il passait chaque semaine à Paris.

Aucune arrestation n'a été opérée mardi. Les obsèques de M. Barrême ont dû avoir lieu aujourd'hui, à dix heures, à Pellegrue.

ÉTRANGER

QUESTION D'ORIENT. — On télégraphie d'Athènes, 20 janvier :

« Tous les consuls ont reçu l'ordre de ra-

patrier les réservistes résidant à l'étranger. On pousse les préparatifs militaires avec la dernière énergie, et plus que jamais l'on est dans nos sphères gouvernementales disposé à la guerre, qui paraît absolument certaine aujourd'hui. »

Voici le texte de la réponse du gouvernement grec à la note des puissances :

« Les questions soulevées dans la péninsule des Balkans par le mouvement de Philippopolis n'ayant pas encore reçu de solution satisfaisante et les négociations pour la conclusion de la paix n'ayant pas même commencé, la Grèce ne saurait, en présence d'une semblable situation, procéder à la démobilisation et se conformer ainsi à l'invitation formulée par la note collective du 14 janvier.

« Au surplus, le gouvernement royal n'a pas manqué, dans ses circulaires à ses agents et par tous autres moyens en son pouvoir, de développer le point de vue où il s'est placé pour envisager des complications que d'autres ont provoqué dans la péninsule des Balkans.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 20 janvier. Les achats du comptant ont repris avec un nouvel entrain depuis que la spéculation a commencé à réaliser ses bénéfices.

Le 3 0/0 se tient à 81.25, l'amortissable à 83.35, le 4 1/2 0/0 nouveau à 110.25.

Le moment serait bien choisi pour inviter le public à participer aux grandes affaires étudiées pendant la période d'inaction.

Le Crédit Foncier est à 1,332.50. Les obligations, toujours très en faveur, font des progrès et voient chaque jour s'élargir le cercle de leur clientèle. L'attrait des tirages est tel que celui qui possède une Commune 1880 veut avoir une Foncière 1885, afin de participer à douze tirages par an, un le 5 de chaque mois.

Pas de changement pour la Société Générale qui est toujours très-demandée.

La Banque d'Escompte est bien tenue. Les porteurs d'obligations hypothécaires des Mines d'Anzils peuvent trouver preneur au comptoir de M. Carbonet (21, rue Bréa, à Paris), malgré la déchéance dont ce titre est frappé.

Le Panama, de plus en plus délaissé, tombe à 395.

Les actions des grandes Compagnies de chemins de fer ont un marché très-suivi.

Chronique militaire.

L'Agence Havas a communiqué la note suivante :

« Il est inexact que le général de Galliffet doive être remplacé à la présidence du comité de cavalerie par le général Cornat, qui commande actuellement le 18^e corps.

» Sont, par suite, erronées toutes les suppositions relatives à des mutations dans le personnel des commandants de corps d'armée. »

LA DÉCORATION DU TONKIN

Le ministre de la guerre vient de modifier le ruban de la médaille commémorative du Tonkin. Ce ruban, au lieu d'être mi-partie jaune et vert, comprendra des raies horizontales très-étroites, alternativement jaunes et vertes.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

MÉTÉOROLOGIE.

La situation actuelle est très-curieuse à considérer. Deux centres de tempête existent sur l'Europe, l'un sur le Danemark et l'autre sur le golfe de Gènes; tous deux occasionnent de violentes perturbations et des coups de vent très-forts.

Le mauvais temps de la Baltique a amené la nuit dernière sur notre région une tempête de neige. Le sol étant gelé, cette neige, qui a tombé une partie de la matinée sur Saumur et ses environs, a atteint environ 10 centimètres d'épaisseur.

Nous n'avons pas seuls ce privilège; hier il neigeait à Bordeaux, et en même temps un violent orage éclatait à Biarritz. Il en est de même en Normandie où on signale de la neige à Cherbourg pendant qu'un autre orage éclate à la pointe Saint-Mathieu. Les côtes d'Afrique sont également soumises à ces fluctuations, la mer y est furieuse et des orages nombreux sont signalés.

Cette situation atmosphérique est excep-

tionnelle, aussi serait-il téméraire de hasarder des pronostics.

INAUGURATION DE LA GARE DE MONTREUIL-BELLAY.

Lundi 18 janvier a eu lieu l'inauguration de la nouvelle gare de Montreuil-Bellay. Cette inauguration ne se signale à l'attention du public (aucun représentant de l'autorité administrative n'y assistant) que par un accident qui aurait pu avoir des conséquences fort graves.

La marquise placée sur l'entrevois a été emportée par une bourrasque. Les colonnes en fonte ont été tordues et jetées à terre; fort heureusement, les personnes qui assistaient au passage des trains d'inauguration n'ont pas été blessées.

(Journal de Maine-et-Loire.)

COUR D'ASSISES DE MAINE-ET-LOIRE.

La prochaine session de la Cour d'assises de Maine-et-Loire s'ouvrira le lundi 8 février.

Jusqu'ici il n'y a que quatre affaires de fixées : trois attentats à la pudeur et un vol.

Le ministre de l'intérieur, par suite de l'assassinat de M. Barrême, vient d'inviter tous les préfets à ne voyager désormais que dans un compartiment réservé.

ANGERS.

Les voleurs de l'église Saint-Jacques. — Le voleur renfermé par le sacristain de Saint-Jacques et pris lundi dans l'église de cette paroisse, dit le *Journal de Maine-et-Loire*, a fini par donner son nom. Il s'appelle Richard Adolphe, est originaire de Paris, et se dit, comme nous l'avons annoncé hier, garçon de café.

Richard a fait également connaître son complice. C'est un nommé Houdin ou Oudin, marchand ambulant, sans domicile fixe; il est âgé de 25 à 28 ans. La police est sur sa piste.

Comme Richard a déclaré que son compagnon et lui se rendaient à Nantes, on se demande s'ils ne font point partie de la bande des dévaliseurs d'églises qui opère en ce moment dans les paroisses voisines du chef-lieu de la Loire-Inférieure.

Quand le sacristain aperçut les deux mal-fauteurs, Richard se préparait à visiter un tronc, pendant que Oudin montait la garde sous le clocher.

L'éclairage électrique à Tours

Lundi soir, trois cents personnes environ s'étaient rendues à l'usine centrale de la Compagnie internationale d'électricité, sur l'invitation de M. Ernest Mazereau, imprimeur, président du conseil d'administration de la Compagnie.

Lundi, en effet, devaient avoir lieu l'inauguration de l'usine et des expériences destinées à montrer les effets du nouvel éclairage.

Dans l'assistance on remarquait le vénérable archevêque de Tours, M^e Meignan, assisté de M. l'abbé Deschamps, vicaire général; M. Daunassans, préfet d'Indre-et-Loire, accompagné de son chef de cabinet; M. Maurice, président du Tribunal civil; M. Paul Lesourd, président de la chambre de commerce; le conseil municipal de Tours; M. le proviseur et les professeurs du lycée; M.M. les ingénieurs des mines, des ponts et chaussées et des chemins de fer d'Orléans et de l'État, ainsi qu'un grand nombre de notabilités de la ville.

Nous avons remarqué en outre des délégations de secrétaires de la haute banque parisienne, des ingénieurs et des professeurs éminents de Paris, M. Turgan, le créateur des téléphones, M. Brozon, avec une délégation des élèves de l'école centrale, etc.

En quelques paroles, M. Mazereau a remercié l'assistance de la sympathie qu'elle avait bien voulu témoigner à l'entreprise. M. Naze, directeur de l'usine, a parlé ensuite et a exposé les détails divers du fonctionnement des machines et des appareils.

Puis M. Gaulard, l'éminent électricien auquel on doit l'invention des générateurs secondaires, ingénieux appareil qui rend absolument maître de cette puissance incalculable qu'on appelle le fluide électrique,

M. Gaulard a commencé par témoigner en termes émus sa gratitude à M. Naze dont l'énergie persévérante a largement contribué à l'établissement, en France, de ce système à la distribution de la force électrique. Il a de suite une conférence fort intéressante sur cette même force, sur sa production sur cette même force, sur sa production industrielle et sa distribution à grande distance. Il a terminé par quelques paroles chaleureuses sur l'avenir brillant auquel est appelé l'emploi de l'électricité, objet des études approfondies de plusieurs générations de savants, et qui appartient désormais au domaine de la pratique.

Cette conférence a été interrompue à plusieurs reprises par les applaudissements de l'assistance.

Pendant tout ce temps, l'usine était éclairée par une cinquantaine d'accumulateurs petit modèle. L'ordre a été donné de mettre en marche l'une des machines à vapeur actionnant une grande dynamo Siemens. Alors a jailli dans les lampes soumise à l'action de ce puissant générateur un jet de lumière d'un blanc le plus pur, d'un éclat incomparable, d'une fixité absolue. La foule a répondu par une exclamation de surprise et d'admiration.

M. Meignan, M. le Préfet et les autorités qui les accompagnaient ont visité les différentes parties de l'usine. Dans le laboratoire, éclairé d'une façon féerique par de nombreuses lampes, M. Gaulard a donné des explications techniques, qui ont été écoutées avec le plus vif intérêt. Sur la demande qui lui en a été faite par M. Mazeau, le vénérable prêtre a béni l'usine et a formé des vœux pour sa prospérité.

L'expérience a été concluante. La dynamo a fourni de la lumière à deux grands arcs placés sur la place du Palais et aux magasins du côté droit de la rue Royale, jusqu'à la rue de l'Archevêché.

La comparaison a été dès lors facile à établir entre la nouvelle lumière et le gaz, qui paraissait bien pâle à côté.

Cependant l'usine à gaz n'avait pas ménagé la pression; les consommateurs ont dû s'en apercevoir aux compteurs. Les commerçants et le public peuvent maintenant juger les deux éclairages en connaissance de cause. (L'Indre-et-Loire.)

Mardi ont continué, rue Royale, les expériences d'éclairage électrique.

La rupture d'un conducteur, tout accidentelle d'ailleurs, avait interrompu le courant lundi après le premier poste secondaire, et avait arrêté l'action des générateurs électriques à la rue de l'Archevêché.

Avant-hier, le point de rupture a été découvert en quelques instants, grâce à un galvanomètre d'une sensibilité extrême, et aussitôt réparé. Les magasins de la rue Royale, jusques et y compris le café du Commerce, ont été éclairés, et les résultats ont été supérieurs encore à ceux de l'expérience de samedi.

Les magasins du passage Saint-François, le café du Commerce, présentaient un aspect splendide. Une seule lampe, mise en action dans le bureau de rédaction de l'In-

dre-et-Loire, répandait une lumière au moins égale à celle d'une cinquantaine de bougies.

La reconstruction du grand Théâtre semble marcher assez activement; l'architecte et la municipalité ont-ils pensé à doter la nouvelle salle de la lumière électrique? — L'occasion s'en présente et ne sera jamais plus favorable. — On sait les heureux résultats obtenus à l'Opéra avec ce système; nous sommes persuadé qu'il y a là une idée éminemment heureuse et pratique à tous les points de vue. — Tours continuerait ainsi à donner l'exemple aux autres villes. (L'Indre-et-Loire.)

LE PEINTRE BAUDRY.

Le corps de Paul Baudry a été embaumé; on attend pour les funérailles son frère, l'architecte, qui a reçu en Egypte la nouvelle de sa mort et se hâte de rentrer en France.

Les cinq frères et sœurs de Paul Baudry sont :

M. Ambroise Baudry, architecte; M. Auguste Baudry, fabricant de chaussures à La Roche-sur-Yon, successeur de son père; M^{me} Guerrier, veuve de l'ancien secrétaire de l'état-civil de La Roche; M^{me} Sartoris, femme du professeur de dessin du Lycée; M^{me} Sartoris, femme du vérificateur des poids et mesures des Sables-d'Olonne.

L'illustre peintre a reçu les derniers sacrements au milieu de sa famille, de M. et M^{me} Charles Garnier, et de nombreux amis.

Après les prières de l'Eglise, récitées par M. l'abbé Lecocq, son corps a été provisoirement déposé dans un caveau, à l'entrée de l'église Notre-Dame-des-Champs.

Le jour des obsèques, il sera ramené rue Notre-Dame-des-Champs, 56, d'où le cortège partira pour le cimetière de Montparnasse.

L'opinion publique réclame pour le grand peintre, enfant de La Roche-sur-Yon, une statue dans sa ville natale.

Quant à l'artiste qui fera revivre les traits du maître, il est, dit la *Vendée*, tout indiqué: c'est son compagnon de jeunesse et d'études, son vieil ami, un autre Vendéen, un autre enfant de La Roche, un autre artiste de haute valeur, le statuaire Guilton.

On écrit de La Roche-sur-Yon que le Conseil municipal de cette ville vient de décider l'érection d'un monument à la mémoire du grand peintre Paul Baudry.

LA MORUE ROUGE.

Par arrêtés des préfets d'Indre-et-Loire et de la Loire-Inférieure, la vente de la morue rouge est interdite dans ces départements.

Il n'est peut-être pas inutile d'expliquer ici ce que l'on entend par *morue rouge*, très-dangereuse pour la santé puisqu'elle occasionne dans l'organisme des désordres toxiques d'une certaine gravité.

La morue qui les cause, présente une coloration anormale du tissu musculaire,

coloration variant du rose tendre au rose orangé et s'observant de préférence sur les bandes musculaires situées dans le voisinage de la tête et de la colonne vertébrale. A mesure que la décomposition s'accroît, la couleur rouge envahit plus profondément le tissu musculaire qui perd sa consistance normale et forme une masse molle s'effritant avec facilité.

A l'ÉPICERIE CENTRALE, on vend le Sucre raffiné 0 fr. 50 c. le 1/2 kil.; — le Café Zanzibar grillé, 2 fr. le 1/2 kil.; — le Chocolat de la C^{ie} Coloniale, 2 fr. 20 le 1/2 kil. au lieu de 2 fr. 50; — la Chartreuse jaune du Couvent, le litre, 6 fr. 75 c.; — des Vins rouges du pays, garantis naturels, le litre, 0 fr. 40 c. — Envoi gratis sur demande du catalogue général.

Nous recommandons une pauvre mère de famille, veuve d'un avocat, qui a eu de grands revers de fortune. Elle demande à faire des écritures, copies, à soigner des enfants, de l'ouvrage à son domicile, ou quelques heures par jour chez les particuliers.

S'adresser au bureau du journal, aux initiales J. R.

LE CANAL DE SUEZ

Tout capitaliste désire doubler ses économies. En rentes et obligations, c'est impossible. La seule valeur qui les dépasse encore en solidité, et qui seule réalisera son désir, c'est l'ACTION SUEZ. Son prix exagéré de 3,550 pour 69 fr. en 1881 fut ramené à 2,200 fr. pour 87 fr.; mais ses dividendes prochains atteignant sûrement le double de ceux d'aujourd'hui, sa valeur, comme placement, se doublera également, 3,710 pour 130 fr., dividendes dès 1890, et 4,700 pour 165 fr., dividende progressif en 1898. Lire dans la plus utile des brochures: **LE CANAL DE SUEZ**, parue à la librairie TRUCHY, boulevard des Italiens, 26, Paris (Envoi 30 c.), les raisons pourquoi le Suez atteindra sous peu 2,500 et 3,000 fr., pour 96 fr. et 107 fr., dividende possible en 1886.

Aucun placement ne l'égalé. Tout capitaliste aurait des regrets de n'avoir pas examiné la brochure-étude, et profité des bas cours passagers actuels du Suez, afin de s'assurer le doublement, en tout repos, de ses épargnes, possible seulement en actions Suez.

Quant à se défaire du Suez avant 2,500 fr., lire pourquoi ce serait un erreur financière, et comment l'entreprise, si éminemment nationale, tomberait entièrement entre les mains de capitalistes étrangers plus avisés et mieux renseignés.

LA CRÉOSOTE. — Tous les dentistes se réjouissent; en effet, on use à l'heure actuelle et on abuse de la créosote pour les bronchites, sous forme de vin créosoté ou d'huile de foie de morue ou de capsules créosotées. Or, on sait que la Créosote fait tomber les dents en morceaux. Nous conseillons d'employer de préférence pour les Rhumes, les Bronchites et les Catarrhes, les DRAGÉES RUSSES, le seul remède reconnu jusqu'ici héroïque et entièrement inoffensif. Adresser 1 fr. 50 à M. le Directeur de la Pharmacie Continentale à Paris pour recevoir franco un flacon de Dragées Russes.

Théâtre de Saumur

Direction: J. BRETON.

Lundi 25 janvier 1886,

LAKMÉ

Opéra en 3 actes, par MM. Gondinat et Ph. Gillo, musique de Léo DELIBES.

Distribution:

Gerald.....	MM. Goffoël.
Frederic.....	Dechesne.
Nilakantha.....	Neveu.
Hadji.....	Démon.
Un cipaye.....	Pascaud.
Un dombou.....	Lombard.
Un marchand.....	Allemand.
Lakmé.....	M ^{me} Dorion.
Malika.....	De Vita.
Miss Ellen.....	Dulauren.
Rose.....	Vandermeeren.
Mistress Bentson.....	Cantrelle.

Hindous hommes et femmes, officiers anglais et dames anglaises, matelots, bayadères, marchands et marchandes, soldats, tambours, fifres, Chinois, brahmanes.

AU 2^e ACTE: Grand Cortège de la Bourga.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Grand Théâtre d'Angers.

Jeudi 21 janvier

L'ÉTOILE DU NORD, opéra-comique en 3 actes, musique de G. Meyerbeer.

Le ROS BOYVEAU-LAFECTEUR est un sirop réparateur et reconstituant, d'une saveur agréable, d'une composition exclusivement végétale, approuvé en 1778 par l'ancienne Société royale de Médecine et par un décret de l'an XIII. — Il guérit toutes les maladies résultant des Vices du Sang: Dartres, Scrofules, Eczéma, Psoriasis, Herpès, Lichen, Impétigo, Goutte, Rhumatisme. — Par ses propriétés apéritives, digestives, diurétiques et sudorifiques, il favorise le développement des fonctions de nutrition, il fortifie l'économie et provoque l'expulsion des éléments morbides, qu'ils soient virulents ou parasitaires.

Le ROS BOYVEAU-LAFECTEUR à l'iodure de Potassium, est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles: Ulcères, Tumeurs, Gommès, Exostoses, ainsi que le Lymphatisme, la Scrofule et la Tuberculose.

Dans toutes les Pharmacies. — A Paris, chez J. FERRÉ, Pharmacien, 102, Rue Richelieu, et Successeur de BOYVEAU-LAFECTEUR.

LES PERSONNES AFFAIBLIES par un appauvrissement du sang, auxquelles leur médecin conseille l'emploi du FER, supporteront sans fatigue les gouttes concentrées de FER-BRAVAIS, de préférence aux autres préparations ferrugineuses. Dépôt dans la plupart des Pharmacies.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux, des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

3 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UN RÊVE DE JEUNE FILLE

Deux jours plus tard, M. Delmont arrivait triomphalement auprès d'Aline tenant à la main une lettre ouverte.

— Eh bien! qu'avais-je dit? s'écria-t-il, Ernest est parti d'ici charmé, ravi; il t'aime, et son père m'écrit pour me demander ta main; que répondrai-je?

— Vous proposez-vous donc de répondre immédiatement?

— Non sans doute; je veux te laisser le temps de la réflexion; j'attendrai jusqu'à demain, ou plus si tu le désires.

Aline parut pensive tout le reste du jour, et il ne fut pas question une seule fois entre elle et son père de l'importante décision qu'elle devait prendre.

Vers le soir, M. Delmont, assis sur une terrasse, aspirait à longs traits l'air agréable et pur qui s'imprégnait peu à peu d'une délicieuse fraîcheur. Tout à coup Aline se glissa doucement auprès de lui.

— Cher père, dit-elle de sa voix la plus câline,

j'ai bien réfléchi, et je ne puis me décider à épouser Ernest Sauvenel.

— Pourquoi donc? fit M. Delmont avec un geste d'étonnement.

— Je désire ne pas vous quitter; je ne veux pas me marier encore.

— Dans ce cas c'est tout bonnement un ajournement; j'écrirai à M. Sauvenel pour gager du temps; je lui ferai comprendre que tu ne peux pas te décider en ce moment, mais que s'il veut attendre tout pourra s'arranger selon ses desirs.

— Non, non, n'écrivez pas ainsi; ne lui laissez pas d'espoir; j'entends rester libre, entièrement libre de ma personne. Si vous voulez me faire un grand plaisir, dites bien poliment à M. Sauvenel qu'il vous est impossible d'accorder ma main à son fils, puis ne me parlez plus de ce mariage, je vous en prie.

— Tu as vraiment d'étranges idées, Aline.

— Vous trouvez, cher père; mais je compte sur votre indulgence, vous écrirez dans ce sens, n'est-il pas vrai?

— Il le faut bien, car je ne voudrais pour rien au monde te faire violence.

— Je vous remercie de votre bonne promesse, fit la jeune fille en donnant un baiser à son père.

Puis elle s'éloigna légère et joyeuse.

— Voilà une singulière chose, se dit M. Delmont resté seul, Aline a toujours été soumise, douce

comme un agneau; je croyais que, pour son mariage, elle suivrait aveuglément mes conseils, et loin de là elle apporte dans cette circonstance une inconcevable obstination.

« Il me semblait qu'Ernest Sauvenel devait lui plaire, car il a l'air d'un excellent garçon; il est aimable et passablement spirituel. Que pourrait-elle désirer de mieux? La chère enfant est sentimentale, impressionnable; elle tient cela de sa mère, ma pauvre Caroline. Je l'aimais sincèrement et je ne sais jusqu'à quel point je l'ai rendue heureuse. Elle se mettait en extase devant un ciel étoilé, devant un beau coucher de soleil, et je ne partageais pas tous ces attendrissements.

« Elle avait des accès de mélancolie que je ne m'expliquais pas, car il me fallait à moi de la joie, du mouvement. Caroline souffrait de ne pas être comprise; il y avait parfois entre nous des froissements que j'ai souvent regrettés depuis lors; mais il était impossible que cela fût autrement, car nos deux natures étaient trop dissemblables.

« Quand Aline aimera quelque'un ce sera de toute son âme; je me demande si elle n'a pas déjà fait son choix; mais non, il n'en peut pas être ainsi. J'ai toujours été pour elle un père très-indulgent, et en revanche elle m'a constamment laissé lire dans son cœur comme dans un livre ouvert; elle n'a certainement pas de secrets pour moi. Enfin l'avenir éclaircira tout cela; et je ne désire qu'une

chose, c'est qu'Aline soit heureuse.

Tandis que M. Delmont agitait toutes ces pensées dans son esprit, Aline, retirée dans sa chambre, savourait en silence les pages d'un livre qu'elle tenait à la main. On eût dit qu'il s'en exhalait un parfum exquis dont son âme se pénétrait.

Ce n'était pas un récit compliqué plein de péripéties romanesques, mais l'histoire touchante d'un enfant jeté par le hasard de sa naissance dans une vie de désordre, puis y échappant par un effort de sa volonté, et se régénérant par l'amour d'une humble fille des champs, par le spectacle des grandes scènes de la nature.

Quand Aline eut tourné le dernier feuillet elle resta plongée dans une sorte d'extase, de recueillement. Son esprit arraché aux choses de la terre s'élevait dans un monde idéal tout peuplé de visions poétiques et enchantées.

(A suivre.)

VIRGINIE NOTRETT.

Entendu dans une soirée bourgeoise:

— Vous avez un frère, monsieur?

— Oui, madame, j'en ai un.

— Un seul?

— Mais, oui, madame...

— C'est étonnant! Je fis dernièrement la même question à mademoiselle votre sœur, qui me répondit qu'elle en avait deux.

